

Compte rendu du CVS du 9 Mars 2022

Présents : 6 délégués élus + président Matys GERARDOT

Professionnels : Mr Germain, Mr Ducarmes, Mme Dandumont, Mr Bernard, Mr Hamoudi, Mme Magniette.

Familles : Mme Bourdaud'hui, Mme Magonet, Mme Eloy

Ordre du jour

1) Vote d'approbation du PV du CVS du 6 Octobre 2021 :

Les participants n'ont pas reçu le PV par mail. L'approbation se fera lors du prochain CVS

2) Suites données aux demandes des usagers lors du dernier CVS : voir liste fournie par Mr Bernard.

3) Règlement intérieur du CVS : voir règlement intérieur fourni par Mr Bernard.

Monsieur DUCARMES rappelle que le CVS s'appuie sur une circulaire et des décrets.

Il donne la possibilité aux usagers et aux familles de s'exprimer sur l'organisation et la vie quotidienne de l'établissement, les activités, les projets de travaux et d'équipement etc...

Les usagers et leurs familles sont libres de faire des propositions.

Le CVS doit être composé :

- d'au moins 2 membres titulaires parmi les usagers de plus de 11 ans élus pour 1 an.
- D'au moins 2 représentants des familles élus pour 3 ans
- D'au moins 1 représentant des personnels élu pour 3 ans.
- D'au moins 1 représentant de l'organisme gestionnaire

Le président du CVS peut être un usager ou un représentant des familles.

Le CVS doit se réunir au moins 3 fois par an.

4) Situation sanitaire : recommandations de l'ARS à compter du 14 mars 2022

La dernière vidéo-conférence réalisée avec l'ARS donne les recommandations suivantes :

- Prudence et relâchement des contraintes sanitaires à retarder au maximum (977 en taux d'incidence et deuxième département le plus touché de France)

Gestes barrières

- Port du masque maintenu à l'intérieur
- Vigilance sur le lavage des mains
- Désinfection ozonale dans tous les bâtiments
- Visiteurs soumis à l'obligation du pass sanitaire (contrôle fait à l'administration)

Vaccination

- Obligation vaccinale maintenue pour les professionnels

Cas COVID :

- Si schéma vaccinal complet
 - Isolement 7 jours ou 5 jours si test négatif
- Si schéma vaccinal incomplet
 - Isolement 10 jours ou 7 jours si test négatif
- Enfant de moins de 12 ans
 - Isolement 7 jours

Cas contact :

- Si schéma vaccinal complet
 - Pas de quarantaine
 - Test à J+2
- Si schéma vaccinal incomplet
 - Isolement 7 jours
 - Retour à J+8 si test négatif
- Enfant de moins de 12 ans
 - Pas de quarantaine
 - Test à J+2

A la date du 9 mars 2022 : 5 usagers sont malades de la Covid ainsi que 2 professionnels.

25 personnels ont déjà contracté la Covid.

Une nouvelle campagne de test de dépistage est prévue le 10 Mars 2022.

RESTONS VIGILANTS !!!...

5) Information enfant malade :

Monsieur DUCARMES rappelle l'importance de pas envoyer un enfant malade à l'IME s'il présente des symptômes de maladie ou des douleurs diverses afin d'éviter au maximum les contaminations au sein des usagers et personnels.

- faire voir l'enfant par un médecin.
- Prévenir l'IME, prioritairement l'infirmière ou à défaut la direction.
- Faire un test si les symptômes évoquent la Covid.
- L'enfant pourra revenir lorsqu'il sera guéri

6) Comptes administratifs 2021 : Voir rapport d'activités et comptes administratifs 2021 fourni par Mr Bernard.

Monsieur DUCARMES explique aux usagers et aux familles que chaque année un rapport comprenant le bilan financier et le bilan des activités au sein de l'établissement est rédigé.

Il précise qu'un expert comptable et un commissaire aux comptes vérifient les comptes de l'établissement.

Ce rapport comportent des informations sur :

- Le bilan social et les mouvements du personnel.
- La maintenance des bâtiments.
- La répartition des usagers.
- Les investissements.
- La formation des professionnels
- Les actions éducatives marquantes durant l'année.

A noter, que plusieurs projets de séjours sont en cours d'élaboration à condition que la situation sanitaire permette leurs réalisations.

7) Projet d'établissement : voir document remis par Mr Bernard

Monsieur DUCARMES explique que le projet d'établissement est un document réglementaire qui formalise le fonctionnement institutionnel pour les 5 ans à venir.

C'est un outil de travail pour les professionnels.

Il est élaboré tous les 5 ans avec la participation des professionnels de l'établissement, la Direction mais aussi les familles et les usagers via des enquêtes de satisfaction.

8) Point sur les travaux :

Travaux réalisés

- Aménagement salle de réunion
- Réfection de la maison Hardy (WC, peinture couloirs et salles, construction de placards)
- Aménagement salle Atelier AHS
- Pose de dos d'âne

Travaux en cours

- Réfection du hall du réfectoire

Travaux prévus

- Construction de box près de la serre pour aménagement du fonctionnement du système d'arrosage (récupération des eaux de pluies)
- Rénovation des bardages extérieurs
- Carrelage escaliers administration
- Réfection rambarde, escaliers gymnase et peinture fenêtre
- Réfection escalier de secours

9) Temps d'expression familles/usager + questions diverses : pour cette séance, pas de demandes écrites concernant les souhaits des usagers.

Monsieur DUCARMES rappelle que le document destiné aux usagers ne sert en aucun cas aux personnels pour transmettre leurs demandes et souhaits à titre professionnel.

Quelques souhaits ont été émis oralement par les usagers :

- 1 télévision dans le bus : refusé

- 1 deuxième city. Certains usagers se plaignent de ne pas pouvoir pour y accéder suffisamment. Préconisation : revoir les plannings de roulement des groupes.
- Les majeurs souhaitent pouvoir bénéficier de cours d'informatique. Préconisation : demander une animation auprès du responsable informatique de l'établissement.

Signalement des familles concernant quelques problèmes survenus au niveau des bus et des chauffeurs.

Monsieur DUCARMES rappelle que tout problème rencontré doit être systématiquement remonté auprès de la Direction